



## Décès ,pas de clefs pour l appartement

-----  
Par Yvan7

Bonjours,notre maman vient de décédée il y a maintenant 10 jours ,nous voulions des souvenirs mais la personnes qui lui louai un appartement me conseil de prendre un serrurier car nous n avons pas les clefs ,une de nos soeurs a récupéré les clefs mais ne veux pas entendre parler de nous ,que doit on faire , merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour et condoléances,

Vous devriez traiter le problème entre soeurs...

Celle qui a pris les clés a peut être déjà vidé l'appartement ? pourquoi n'a-t-elle pas rendu les clés au propriétaire ?

Le bail est résilié par le décès, toutefois le propriétaire n'a pas le droit de disposer des lieux tant que des affaires personnelles y sont présentes.

Et donc peut réclamer une indemnité d'occupation tant que les clés ne lui sont pas remises.

Consultez un huissier pour pouvoir ouvrir les lieux sans récriminations ultérieures.